



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maisons des jeunes et de la culture

Question écrite n° 19338

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la situation financière qui est celle de la Fédération française des maisons de la culture et de la jeunesse (FFMJC) qui fédère à travers toute la France 500 MJC. Actuellement, la FFMJC se trouve être en cessation de paiement depuis un an. Par ailleurs, elle a été placée en procédure de redressement laquelle a été prolongée d'une période d'observation qui s'achèvera le 22 mars 2013. De fait, cette situation nationale plonge dans l'incertitude la Fédération régionale de Lorraine qui en subit les conséquences. Aussi, il lui demande de bien vouloir préciser ses intentions ainsi que celles du Gouvernement dans le cadre d'un éventuel appui et soutien au plan de redressement qui pourrait voir prochainement le jour.

Texte de la réponse

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative suit avec beaucoup d'attention les évolutions de la fédération française des maisons de la jeunesse et de la culture (FFMJC), partenaire privilégié du ministère. La fédération a ainsi bénéficié en 2012 d'une subvention de 326 000 € à laquelle se sont ajoutés 450 000 euros au titre de subventions dites « postes FONJEP » attribuées localement. Le 11 octobre dernier, le tribunal de grande instance de Paris a décidé de prolonger pour six mois la période d'observation de la FFMJC afin de lui permettre de présenter un plan de redressement. Dans l'intervalle, le ministère envisage de maintenir son partenariat par la signature dès 2013 d'une nouvelle convention d'objectifs. Par ailleurs, la reconduction des subventions FONJEP sera examinée au regard des besoins de la FFMJC pour coordonner son maillage territorial. Enfin, la FFMJC pourra bénéficier du dispositif d'aide à l'embauche des « emplois d'avenir » pour renforcer sa structure et développer ses nouveaux projets.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19338

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2093

Réponse publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2641